

Programme de Formation SSCT **Formation Obligatoire des Membres du CSE**

Public : Elus du CSE (12 stagiaires maximum)

Durée : 5 jours – 35 heures

Objectif : Acquérir les compétences juridiques, économiques et financières pour exercer pleinement les attributions économiques dévolues aux élus du CSE

Afin de :

- Comprendre les enjeux de la prévention en matière de santé et sécurité au travail ;
- Connaître les pouvoirs et prérogatives du CSE en SSC et de ses membres ; Connaître les documents relatifs la SSCT ;
- Savoir animer, informer, organiser, négocier réguler ;
- S'impliquer dans la démarche de Prévention des risques ;
- Connaître les sources d'informations relatives aux évolutions de la technologie et de la réglementation ;
- Promouvoir la prévention des RP.
- Contribuer à l'amélioration des conditions de travail

Méthodologie :

Méthodes pédagogiques :

Pédagogie active et participative : exercices applicatifs, études de cas, station pédagogique, travaux de réflexion en groupe, etc.

- Ludopédagogie : test, quizz, Escape Games, ...
- Formateur « ressource » et « facilitateur »
- Participants « acteurs de sa formation »

Modalités d'évaluation

- Auto-positionnement en amont du **parcours**
- Évaluation formative : exercices d'application, mises en pratique, formalisation d'un plan d'actions
- Évaluation sommative : test d'évaluation des acquis.

Jour 1

rôle et missions du CSE/CSSCT

Focus sur ses missions de prévention des RP ('Principes généraux de la prévention')

Matin (9h00 - 12h30)

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les missions SSCT du CSE dans l'entreprise
- Identifier le cadre légal et réglementaire de la formation SSCT
- Adopter la posture d'un élu en SSCT

Contenu

- Accueil et introduction
Présentation des objectifs de la formation
- Distinguer les rôles et missions des différents membres du CSE
- Comprendre le rôle du CSE dans le champ de la santé, sécurité et conditions de travail.
- Adopter une posture de vigilance constructive et de proposition.
- Présentation des principes généraux de prévention

Après-midi (13h30 - 17h00)

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les principes de base de la prévention des risques professionnels
- Savoir distinguer les types de prévention
- Identifier et utiliser les documents obligatoires en matière de prévention

Contenu

- Identifier les documents obligatoires de la prévention
- Déterminer les « dangers », « risques » et « facteurs de risque » liés à sa fonction et son métier
- Savoir distinguer les 3 types de prévention
- Distinguer clairement les notions fondamentales de la prévention des risques professionnels



Jour 2

Santé, sécurité et conditions de travail : les fondamentaux et la prévention primaire:

Matin (9h00 - 12h30)

Objectifs pédagogiques :

- Être capable d'identifier les enjeux de la santé au travail.
- Savoir identifier les acteurs impliqués dans sa mise en œuvre.
- Mobiliser les ressources d'information pertinentes

Contenu

- Accueil et introduction
- Définitions essentielles : santé au travail, sécurité, conditions de travail
- Les acteurs de la prévention en SSCT
- Connaître les rôles, responsabilités et complémentarités des acteurs impliqués dans la prévention des risques.
- Être capable de trouver les informations relatives à la prévention des RP

Après-midi (13h30 - 17h00)

Objectifs pédagogiques

- Connaître les obligations légales de chaque partie.
- Maîtriser les différents droits d'alerte à disposition des élus.
- Savoir quand et comment les mettre en œuvre.

Contenu

- Comprendre les notions de faute inexcusable et de co-responsabilité
- Maîtriser les différents droits d'alerte à disposition des élus.
- Comprendre les conditions d'exercice du droit de retrait.



Jour 3

Prévention secondaire – DUERP - terrain

Matin (9h00 - 12h30)

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les enjeux et obligations liés au DUERP.
- Savoir identifier les acteurs impliqués dans sa mise en œuvre
- Apprendre à analyser un DUERP existant (diagnostic).

Contenu

- Accueil et introduction
- Comprendre les enjeux et obligations liés au DUERP et PAPRI Pact
- Le cycle de vie du DUERP
- Identifier les étapes de l'élaboration du DUERP
- méthode d'identification et d'évaluation des risques

Après-midi (13h30 - 17h00)

Objectifs pédagogiques

- Savoir différencier EPI et EPC et les intégrer dans une démarche de prévention.
- Connaître les méthodes d'observation sur le terrain.
- Être capable de mener une visite de poste et repérer les risques professionnels in situ.

Contenu

- Définition et exemples EPI et EPC et les intégrer dans une démarche de prévention.
- Savoir mener une visite de poste structurée
- Être capable de mener une visite de poste et repérer les risques professionnels in situ.



Jour 4

Prevention Tertiaire – Enquête en cas d’AT

Matin (9h00 - 12h30)

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les notions d'accident du travail (AT) et de maladie professionnelle (MP)
- Identifier les acteurs impliqués dans la reconnaissance et le traitement des AT/MP

Contenu

- Accueil et introduction
- Distinguer les accidents de travail des accidents de trajet
- Comprendre les notions d'accident du travail (AT) et de maladie professionnelle (MP)
- Identifier les acteurs impliqués dans la reconnaissance et le traitement des AT/MP
- Procédure d'inaptitude
- Les différentes catégories de formations à la sécurité

Après-midi (13h30 - 17h00)

Objectifs pédagogiques

- S'approprier le rôle des élus CSE dans la gestion des accidents et des enquêtes
- Savoir mener une enquête d'accident avec une démarche de co-analyse
- Développer une posture proactive en matière de prévention tertiaire

Contenu

- Savoir mener une enquête d'accident avec une démarche de co-analyse
- Les méthodes d'enquête
- Développer une posture proactive en matière de prévention tertiaire
- Maîtriser la procédure d'inaptitude



Jour 5

Focus sur les RPS et la QVCT – définition – identification - prévention

Matin (9h00 - 12h30)

Objectifs pédagogiques :

- Recueillir les représentations initiales sur les RPS
- Identifier et comprendre les RPS

Contenu

- Accueil et introduction
- Définir les notions de « bien être et santé au travail » ;
- Définir les terminologies associées aux RPS
- Identifier des leviers d’actions pour prévenir ces risques
- Définir les terminologies associées aux RPS
- Identifier des leviers d’actions pour prévenir ces risques Comprendre et exploiter la BDESE

Après-midi (13h30 - 17h00)

Objectifs pédagogiques

- Identifier les situations à risque dans différents contextes
- Transférer les acquis à l’environnement de travail réel
- Formaliser une démarche de prévention des RPS et promouvoir la QVCT

Contenu

- Analyser une situation significative des RPS
- Identifier les facteurs de RPS et leurs conséquences sur l’individu, le collectif de travail et l’établissement
- Définir un plan d’action pour améliorer la QVT pour soi, son service, sa structure



Conclusion

- Remise d'une boîte à outils « SSCT » numérique :



Mur « Padlet » compilant tous les supports et documents vus en formation
+ des dossiers et liens complémentaires pour enrichir les connaissances des stagiaires.

- Évaluation finale ludique portant sur les 5 jours de formation:

“ Qui veut gagner des actions Prévention ?”

Sur le modèle du jeu : qui veut gagner les millions ? ...!!”

Remise des documents d'évaluation de la formation aux stagiaires et attestations de présence.

Ce programme de formation théorique est adapté à chaque session en fonction des besoins des stagiaires et de leurs spécificités. : taille de l'entreprise, secteur d'activité, CCN, ...

Pour se faire : 15 jours avant la formation, l'OF fourni un questionnaire afin d'évaluer le niveau de connaissances des participants et recueillir leurs attentes et besoins particuliers.

